



Employeur
Depuis (mois /année)
Adresse
Contact
Tél. / Fax / E-mail

## Fiche de réservation de compte bancaire

Contact : **Channel Management**

E-mail : welcome@bgl.lu

Téléphone : (+352) 42 42-2000

Fax : (+352) 42 42-2001

Titulaire du compte bancaire		Co-titulaire du compte bancaire	
Nom		Nom	
Prénom		Prénom	
Date de naissance		Date de naissance	
Ville / Pays de naissance		Ville / Pays de naissance	
Nationalité / Sexe		Nationalité / Sexe	
Etat civil / Régime matrimonial / Nombre d'enfants		Etat civil / Régime matrimonial / Nombre d'enfants	
Téléphone		Téléphone	
E-mail		E-mail	
Activité professionnelle		Activité professionnelle	

Adresse de résidence	
<small>(si vous n'avez pas encore d'adresse au Luxembourg, mentionnez l'adresse du pays de résidence)</small>	
Depuis (mois / année)	
Rue et n°	
Code postal / Ville / Pays	

Type de contrat de travail	
CDD	<input type="checkbox"/>
CDI	<input type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/>

Carte(s) de crédit et de débit	principale	secondaire
Carte de débit	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Carte de crédit Visa	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Carte de crédit Mastercard	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Revenus mensuels totaux nets (estimation)	
Salaire / traitement	
Pension	
Loyers	
Autres	

<p>Pour signer mes documents, j'aimerais un rendez-vous à l'agence BGL BNP Paribas de :</p> <p>Date et heure souhaitées :</p>
--

Charges mensuelles nettes totales (estimation)	
Loyer	
Crédit immobilier	
Autres prêts	
Divers	

Par la présente, le(s) soussigné(s) autorise(nt) BGL BNP Paribas Société Anonyme à conserver toutes les informations nécessaires à l'ouverture d'un compte bancaire et lui donne(nt) procuration pour transmettre ces informations à CETREL S.C. afin de commander la (les) carte(s) de crédit et de débit tel que spécifié ci-dessus.

Signature :

Cette réservation ne vaut pas acceptation d'entrée en relation (EER) de la part de BGL BNP Paribas, qui l'instruira lors d'un entretien en agence avec le futur client, selon les normes réglementaires et procédures en vigueur. L'EER ne sera effective qu'après réception des pièces requises et du dossier dûment complété.